

PRINCIPES ET FONDEMENTS ÉDUCATIFS & ORIENTATIONS

Réseau Loyola - Éducation



Loyola
éducation
Établissements scolaires **jésuites**



« Puerilis institutio
est renovatio mundi »



« Éduquer la jeunesse,
c'est rénover le monde »

P. Juan Bonifacio, jésuite (1572)



Jesuit Global Network of Schools

All the seeds of Christian life in the world grow in the proper education of youth.
Vobis dabo vitam aeternam in saecula saeculorum.
John 17:3

OIEC
Office of International Education and Cultural Exchange

Jesuit Education
An Integrated Experience

Secondary and Pre-Secondary

ESSENTIAL CONTACT NETWORKS

- JASREAM**
Asia Education Association of Secondary and Tertiary Education
- JCAP - JEC**
Jesuit Council of Asia Pacific - Jesuit Education Council of Asia Pacific
- JECSE**
Jesuit Education Council of Southeast Asia
- FLACSI**
Latin American Federation of Jesuit Schools
- JSN - North America**
Jesuit Network of North America
- JEASA**
Jesuit Education Association of Africa and Madagascar

GLOBAL NETWORK OF SCHOOLS

874	57162	870,746
-----	-------	---------

GLOBAL NETWORK OF SCHOOLS

1,592	647,032	235	203,190	22
-------	---------	-----	---------	----

GLOBAL NETWORK OF SCHOOLS

55	130,062	43	39,664	20
----	---------	----	--------	----

Jesuit Global Network of Schools
www.jesuitglobalschools.org

Key Regions
Africa and Madagascar: P.O. Box 1000, Harare, Zimbabwe
Asia Pacific: P.O. Box 1000, Manila, Philippines

Jesuit Refugee Service (JRS)
P.O. Box 1000, Harare, Zimbabwe
P.O. Box 1000, Manila, Philippines
P.O. Box 1000, Harare, Zimbabwe

educate magis
www.educatemagis.org

www.oiecnet.org

PRINCIPES ET FONDEMENTS ÉDUCATIFS pour les établissements scolaires du réseau Loyola-Éducation

ACCOMPAGNER VERS L'ACCOMPLISSEMENT DE SOI

Un établissement scolaire jésuite, institution catholique, est une communauté d'étude et de vie, solidaire, au service de l'éducation intégrale des jeunes. Chacun y est conduit à toujours **faire un pas de plus pour développer le meilleur de lui-même**, comme le signifie la tradition jésuite du *magis*¹. Grâce à des entretiens réguliers, on y pratique un **accompagnement personnel** (*cura personalis*²) des élèves, mais aussi des adultes qui forment la communauté éducative (parents, enseignants, salariés, bénévoles, membres des associations responsable et propriétaire, jésuites, anciens élèves...). Conformément aux quatre Préférences Apostoliques Universelles (PAU) de la Compagnie de Jésus, tout établissement scolaire jésuite cherche à « *accompagner les jeunes dans la création d'un avenir porteur d'espérance* » (PAU 3). Il est au service de la formation de futurs adultes **conscients** des enjeux du monde ; capables d'agir avec **compétence** et **compassion** ; ayant le sens de **l'engagement**.

¹ *magis* : mot latin que l'on peut traduire par *davantage* ou *plus*.

² *cura personalis* : expression latine que l'on peut traduire par *prendre soin de la personne*.

ÉDUCUER À LA RESPONSABILITÉ ET AU SERVICE

Un établissement jésuite cherche à **responsabiliser les élèves** dans la prise en charge de leur cadre de vie et de classe : apprentissage de l'autonomie et de la vie collective, soutien, entraide et émulation, valorisation de leurs responsabilités, compréhension des enjeux du monde... Il permet aux élèves, accompagnés par des adultes, de **vivre des expériences de service** adaptées à leur âge, et notamment auprès des plus fragiles (PAU2). L'apprentissage mis en œuvre favorise **la profondeur des analyses, la capacité de débattre avec raison et dans le respect de l'autre**. Une approche ouverte à la diversité et à la complexité du monde conjugue aptitude à penser par soi-même, à considérer la proposition de l'autre³ et à chercher ensemble des solutions au service du bien commun. **Cette éducation par les pairs se vit également entre adultes** : ils sont fortement incités à s'impliquer dans les différentes instances d'animation, de discernement et de décision, dans un esprit de service, d'honnêteté intellectuelle et de fraternité. Cette **coresponsabilité** se vit aussi entre établissements du réseau Loyola-Éducation⁴, au sein du JECSE⁵ et du réseau mondial des établissements jésuites⁶.

³ Prédéterminé de bienveillance, *Exercices spirituels*, saint Ignace de Loyola, n°22.

⁴ Le réseau Loyola-Éducation fédère les ensembles scolaires sous tutelle de la Compagnie de Jésus en France (www.loyola-education.fr)

⁵ *Jesuit European Committee for Secondary Education* : réseau européen des établissements scolaires (www.jecse.org)

⁶ *Jesuit Global Network of Schools* (www.educatemagis.org) et l'*ICAJE International Commission on the Apostolate for Jesuit Education*.



PRENDRE SOIN DE SOI ET DES AUTRES

Un établissement jésuite développe **le souci de prendre soin** (*cura*) de soi et des autres. Toute la communauté éducative doit donc contribuer à créer un climat scolaire apaisé et joyeux, qui conditionne des apprentissages sereins. **Cela requiert un environnement sain et sûr où est absente toute forme d'emprise et d'abus** (sexuel, physique, spirituel ou psychologique), de harcèlement, d'intimidation ou d'humiliation : entre adultes et élèves ; entre élèves ; entre adultes. La dissymétrie de la relation éducative ne doit jamais faire obstacle à la reconnaissance de la valeur de chaque personne, au respect de la dignité de l'élève, à l'observation de l'éthique et des exigences liées à une conduite professionnelle avec, dans tous les cas, **une attention spéciale aux plus fragiles**. Dans le cadre de sécurité dont chaque établissement est garant, l'élève est écouté et encouragé à prendre conscience de son intégrité physique, psychique et morale, à savoir la défendre et à dénoncer tout ce qui pourrait l'enfreindre. L'établissement met en œuvre un dispositif permettant de signaler toute situation susceptible de porter atteinte à l'intégrité de chacun. La formation contre les abus de toute la communauté éducative est assurée de façon systématique et permanente.



FORMER AU DISCERNEMENT

Les **Exercices spirituels de saint Ignace de Loyola** inspirent des manières de faire qui visent à l'unification de la personne, à sa prise de décision libre, et à son engagement dans le monde. Saint Ignace lie toujours intimement expérience intellectuelle et expérience spirituelle. Dans la tradition jésuite, il est essentiel de faire vivre un tel lien, joyeux et riche de sens. Il s'agit de « *montrer la voie vers Dieu à l'aide des Exercices spirituels et du discernement* » (PAU 1). D'où l'importance de **favoriser en toute personne une vie intérieure et une éducation au discernement**, pour lui permettre de mieux sentir les différents mouvements qui l'agitent et de les trier : ceux qui conduisent vraiment à la vie et ceux qui la trompent. Dans cet esprit, de nombreuses pratiques donnent lieu à des relectures : initiation à la prière, retraites de fin d'année ou dans la vie, travail entre enseignants sur les pratiques pédagogiques, parcours d'orientation, célébrations, formations du CEP-Ignatien⁷ et toute forme nouvelle qui pourrait être inventée.

⁷Centre d'Etudes Pédagogiques Ignatien : organisme de formation au service des réseaux ignatien (www.inigolab.org)

ÉVEILLER À L'AMOUR DE DIEU



Un établissement jésuite éveille à la foi catholique, en toute liberté, **en cherchant à montrer la voie vers Dieu et à favoriser une rencontre personnelle de Jésus-Christ**. Comme aimait à le dire le Père Teilhard de Chardin : « *en vertu de la création, et plus encore de l'incarnation, rien n'est profane ici-bas à qui sait voir* »⁸. C'est pourquoi, **une pastorale cohérente tout au long de la scolarité** est au centre d'un établissement jésuite. Irriguant l'ensemble des pratiques éducatives et pédagogiques, elle intègre formation humaine, aumônerie, programme d'action sociale en lycée et dispositif partager-aimer-servir en école (PAS), culture chrétienne, catéchèse... Elle concerne l'ensemble de la communauté éducative. L'animation pastorale suppose l'engagement et la formation d'enseignants, de parents, de membres du personnel, d'élèves et d'anciens élèves. Pour exister, elle requiert des horaires, des lieux et des moyens. Elle repose aussi sur la présence et le rayonnement d'une **communauté chrétienne formée par les chrétiens présents dans l'établissement**.

⁸ *Le Milieu Divin*, Pierre Teilhard de Chardin, Seuil, Paris, 1957, p.47

« Chaque établissement scolaire est appelé à réinventer les espaces et les temps qui lui permettent de vivre ce qui est visé dans ces principes. »

ŒUVRER POUR LA RÉCONCILIATION, LA JUSTICE ET L'ÉCOLOGIE INTEGRALE

Un établissement scolaire jésuite **œuvre en faveur de la réconciliation, de la justice et de l'écologie intégrale** (PAU2 et 4). Il entraîne les élèves à développer un a priori de bienveillance sur le monde et sur les autres, avant d'élaborer une pensée critique sur les situations rencontrées. Dans une approche *intégrale* de l'écologie, conforme à l'encyclique *Laudato Si'*⁹, chacun est appelé à réfléchir en profondeur et à agir pour prendre soin de la Création et sauvegarder notre "Maison commune" (PAU 4). Ce souci de la justice sociale et écologique ne va pas sans **une solidarité vécue au sein même de l'établissement** et entre les établissements du Réseau Loyola-Éducation. Cette préoccupation s'accompagne d'une réflexion menée par les associations responsable et propriétaire en lien avec leur fondation abritée, lorsqu'elle existe, pour identifier dans son contexte les défis écologiques et de justice sociale et chercher à y répondre. **Chaque établissement est ancré localement, mais ouvert au bien le plus universel**. Il a conscience d'être membre d'un réseau éducatif mondial ouvert au dialogue dans le respect des cultures et apte à favoriser la compréhension de soi dans la découverte de l'autre.

⁹ Lettre encyclique *Laudato Si'* du Pape François sur la sauvegarde de la maison commune, 2015

PRÉFÉRENCES APOSTOLIQUES UNIVERSELLES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS 2019-2029

Un établissement scolaire jésuite est un lieu catholique d'éducation et de croissance où chacun prend soin de soi, des autres et particulièrement des plus fragiles. Chacun y apprend à discerner et s'exerce à la responsabilité et au service. Tous y sont invités à développer un amour personnel de Jésus-Christ, et à œuvrer en faveur de la réconciliation, de la justice et de l'écologie intégrale



Faire route avec les pauvres et les exclus de notre monde ainsi qu'avec les personnes blessées dans leur dignité, en promouvant une mission de réconciliation et de justice.

Montrer la voie vers Dieu à l'aide des Exercices spirituels et du discernement.



Accompagner les jeunes dans la création d'un avenir porteur d'espérance.

Travailler avec d'autres pour la sauvegarde de notre « Maison Commune ».



« Chercher et trouver Dieu en toute chose »

Déclinaison des quatre Préférences Apostoliques Universelles (PAU) de la Compagnie de Jésus dans l'environnement des établissements scolaires.

Ce texte est le fruit d'un travail de consultation et de maturation. Le point de départ a été la promulgation des Quatre Préférences Universelles (PAU) de la Compagnie de Jésus en 2019. Celles-ci ont été diffusées et appropriées par les équipes des établissements scolaires. Suite à une demande du Père Arturo SOSA, Supérieur Général de la Compagnie de Jésus, des feuilles de routes ont été conçues dans chaque Province jésuite et pour chaque secteur apostolique, de façon à encourager la mise en œuvre et permettre le rayonnement des Préférences Apostoliques Universelles dans toutes les œuvres de la Compagnie de Jésus.

Pour le réseau éducatif Loyola-Éducation, ce travail a abouti au texte présenté ci-dessous. Celui-ci est organisé en deux temps. D'une part, une série d'orientations indiquent un chemin de croissance et l'esprit selon lequel le réseau souhaite s'approprier chacune des PAU. D'autre part, un ensemble d'actions sont proposées. Elles ne sont pas exhaustives. Chaque communauté éducative, selon son identité particulière et le contexte dans lequel elle se trouve immergée, est invitée à se saisir de telle ou telle proposition d'action pour la mettre en œuvre, l'actualiser et la développer. Entre les différents établissements du réseau, il y a aussi place pour agir de manière coordonnée et concertée.

La plupart des orientations explicitent ce qui se vit déjà dans les différents établissements du réseau. De même, certaines propositions d'actions sont mises en œuvre ou sont en germe. Néanmoins, l'invitation est faite à chaque établissement et à chaque communauté éducative de faire un pas de plus en avant. Non pas en accumulant de nouvelles charges ! Mais en simplifiant, en ajustant et en donnant la priorité à ce qui vise le plus explicitement la finalité propre à nos œuvres éducatives jésuites.

Il y a place pour émonder, innover et créer de nouvelles propositions selon ce que l'esprit des Préférences Apostoliques Universelles inspirera à chaque établissement. Au travers de ces orientations, nous sommes appelés à donner forme, dans le domaine de l'éducation des jeunes en monde scolaire, à cet adage si cher à saint-Ignace et qui fut le slogan du jubilé ignatien de 2021 : « Chercher et trouver Dieu en toute chose » !

*P. Sylvain Cariou-Charton sj,
délégué du provincial pour les établissements scolaires en France*





Préférence apostolique universelle 1

MONTRER LA VOIE VERS DIEU PAR LE MOYEN DES EXERCICES SPIRITUELS



Orientations

Les établissements scolaires du réseau Loyola-Éducation souhaitent s'approprier cette préférence apostolique universelle selon les orientations suivantes :

- 1 Favoriser dans nos établissements jésuites une rencontre personnelle de Jésus-Christ** particulièrement par le moyen des Exercices spirituels de saint Ignace de Loyola et plus largement de la spiritualité et la pédagogie ignatienne. Il est aussi devenu essentiel de s'assurer que le passage par un établissement jésuite permette aux jeunes et aux adultes de faire l'expérience d'une rencontre positive et heureuse de l'Église catholique.
- 2 Veiller à la cohérence entre l'annonce explicite de la foi et des propositions pastorales implicites,** plus larges, capables de déployer une approche ouverte en dialogue avec les non-croyants ou les autres religions. Le climat général des établissements jésuites doit permettre d'expérimenter une ouverture à la Transcendance divine, un enrichissement personnel et collectif par les valeurs de l'Évangile et un esprit de service.
- 3 Tenir la tension entre propositions pastorales pour tous et pour quelques-uns.** Il s'agit de permettre que « le plus grand nombre » (enseignants, salariés ou élèves) puisse participer et se sentir associés à l'effort pastoral, tout en s'assurant que les chrétiens confessant puissent trouver dans l'établissement une communauté accueillante et se nourrir spirituellement pour développer leur foi.

Extrait du Décret 1 « *Compagnons dans une mission de réconciliation et de justice* » de la 36^{ième} Congrégation Générale de la Compagnie de Jésus, 2016[n° 22-23]

« L'annonce et le partage de l'Évangile continuent d'être la raison de l'existence et de la mission de la Compagnie : que Jésus-Christ soit connu, qu'il soit aimé en retour et que l'amour du Christ soit source de vie pour tous. Il demeure toujours la source de la joie et de l'espérance que nous offrons aux autres. Ainsi, la Compagnie doit répondre plus résolument à l'appel de l'Église à une nouvelle évangélisation, en mettant un accent spécial sur le ministère auprès des jeunes et des familles.

Un don spécial que les jésuites et la famille ignatienne ont à offrir à l'Église et à sa mission d'évangélisation est la spiritualité ignatienne qui permet l'expérience de Dieu et peut donc grandement aider le processus de conversion personnelle et communautaire. Le pape François affirme constamment que le discernement doit jouer un rôle particulier, dans la famille, chez les jeunes, dans la promotion des vocations et dans la formation du clergé. La vie chrétienne est de plus en plus personnalisée grâce au discernement. »



Propositions d'actions

➔ **Mettre en place dans chaque cycle une proposition de retraite spirituelle adaptée** en termes de durée et de style : Primaire, Collège, Lycée, Enseignement supérieur. Il est précisé que les ingrédients incontournables de ce qu'on appelle « retraite spirituelle » se différencient de simples activités de cohésion. En particulier, il y est fait une place au silence, à l'accompagnement, à la Parole de Dieu, à la célébration, etc. Pour chacune de ces propositions, une offre adaptée de retraite selon les *Exercices spirituels* sera faite aux élèves. Si cela se fait en fin de cycle, on veillera à appuyer la proposition sur une relecture de ce qui a été vécu durant le cycle. Plus globalement une telle dynamique suppose **d'initier à l'intériorité d'une part et à la prière d'autre part** par des activités et des programmes adaptés.

➔ **Mettre en place des « Fraternités missionnaires jésuites » pour des groupes d'élèves volontaires** qui en veulent davantage (*magis*) au plan spirituel. De même pour des adultes intéressés (professeurs, salariés). Nous souhaitons **renforcer le partenariat avec le Mouvement Eucharistique des Jeunes (MEJ)** (camp communs ou proposés prioritairement ; relance d'équipes MEJ dans les établissements, co-organisation de rassemblements jeunes ; etc.) qui dispose d'une expertise avérée concernant la pédagogie spirituelle ignatienne au service des jeunes.

➔ **Aider les membres de nos communautés éducatives à retrouver une sérénité communautaire et un équilibre personnel posé et dynamisant.** Nos établissements sont invités à réfléchir et à mettre en place des outils concrets et des dispositifs pour lutter contre l'accélération du temps et des activités chez les adultes comme chez les jeunes (le Pape François utilise le terme de « *rapidacion* »¹). Il s'agit de progresser dans la capacité à « sentir et goûter les choses intérieurement »² et à vivre un collectif plus fraternel. Qu'il s'agisse des rythmes, des récréations ou de la pause méridienne, du planning des cours ou de l'organisation des activités, l'enjeu est de laisser de la place pour souffler, se poser ou s'épanouir par des animations éducatives ou artistiques et des temps conviviaux.

➔ **Mettre en place une formation initiale au charisme ignatien des nouveaux professeurs et salariés mais aussi des administrateurs et présidents des associations responsables et propriétaires.** Promouvoir et former des personnes ressources en établissement capables de vivre et de faire vivre le charisme ignatien. Les aider à vivre leur activité professionnelle ou bénévole comme un service de foi et de discernement. Parmi les moyens disponibles, le réseau souhaite mettre en place un programme de formation. Il souhaite renforcer la formation des Adjoints en Pastorale Scolaire (formation « Annoncer et Transmettre »), mais aussi des animatrices en pastorale (salariées ou bénévoles). Le réseau Loyola-Éducation se propose aussi **d'offrir à tout nouveau cadre de direction du réseau une retraite personnelle de 5 jours d'initiation aux Exercices spirituels**. En priorité le Chef d'établissement et l'Adjoint(e) en Pastorale Scolaire, mais aussi les Directeurs adjoints et les préfets ou responsables de niveau, les Référénts à la Formation ignatienne des établissements. Cette retraite pourra se faire dans l'un des Centres spirituels de la Compagnie, si possible dans les premières années de prise de fonction. Elle est un « cadeau d'arrivée » qui est d'abord personnel, sans visée d'exploitation pédagogique.

➔ Pour le Premier Degré :

- **Vivre à l'école un temps de prière régulier**, pour tous, animé par une classe. Plutôt en début de journée, dans la classe. Ce pourrait être un temps de lancement de la journée.
- **Vivre un temps plus spécifique (ou solennel) de prière ou de célébration qui utilise la Bible** : une fois par semaine ou une fois par mois.
- **Intercéder pour le monde**. Vivre des moments pour porter les intentions de prière du monde ou les intentions du Réseau Mondial de Prière du Pape (www.popesprayer.va/fr/)

¹La « *rapidacion* » est une expression utilisée par le Pape François, pour exprimer « l'accélération permanente » de toute activité humaine. Il invite dans l'Encyclique *Laudato Si'* à échapper au paradigme technocratique pour mieux adapter nos rythmes selon une perspective qui considère et respecte la respiration de chaque être.

²Expression utilisée par saint Ignace dans ses *Exercices spirituels* à l'annotation 2 : « *Ce n'est pas d'en savoir beaucoup qui rassasie et satisfait l'âme, mais de sentir et de goûter les choses intérieurement.* »





Préférence apostolique universelle 2

FAIRE ROUTE AVEC LES PAUVRES ET LES EXCLUS DE NOTRE MONDE AINSI QU'AVEC LES PERSONNES BLESSÉES DANS LEUR DIGNITÉ, EN PROMOUVANT UNE MISSION DE RÉCONCILIATION ET DE JUSTICE.



Orientations

Les établissements scolaires du réseau Loyola-Éducation souhaitent s'approprier cette préférence apostolique universelle selon les orientations suivantes :

1 Former « des hommes et des femmes pour les autres et avec les autres », c'est-à-dire développer chez les jeunes et chez les adultes un esprit de service dans une aptitude à réfléchir les situations, à analyser les enjeux et à s'engager concrètement dans un processus transformant. Eduquer au sens du bien commun et de la justice est une visée fondamentale de l'éducation jésuite.

2 Œuvrer à la scolarisation de tous. Nos établissements élargissent leur offre scolaire pour pouvoir accueillir et faire vivre des dispositifs plus spécifiques et singuliers adaptés à des jeunes plus fragiles. Il s'agit de maintenir, de développer et d'inventer des dispositifs singuliers destinés à la scolarisation de publics particuliers et ciblés (élèves à besoins éducatifs particuliers – BEP) : personnes handicapées ; mineurs non-accompagnés ou réfugiés ; élèves allophones ; élèves décrocheurs ; élèves à haut potentiel intellectuel (HPI) ; etc. La culture de l'inclusion reste dans la plupart des cas une approche privilégiée. Cela suppose que les enseignants et les personnels soient régulièrement formés.

Extrait du discours du Père Arturo SOSA, Père général des Jésuites, aux délégués à l'éducation – Rio - 2017

« Servir la réconciliation commence par comprendre le monde dans lequel nous vivons et qui est notre maison. Le travail des éducateurs, et en particulier dans nos institutions éducatives, consiste également à aider les jeunes générations à se situer face au monde et face à Dieu, afin qu'elles puissent se projeter dans un développement personnel et social qui contribue à la construction d'un monde meilleur. (...) Sans exclure aucune classe sociale de notre offre éducative, nous devons continuer à avancer vers une éducation pour la justice. Elle doit prêter une particulière attention aux trois aspects suivants : l'importance de s'approcher des plus pauvres et des plus marginalisés ; la formation d'une conscience critique et intelligente face à des processus sociaux qui sont facteurs d'iniquité et ne sont pas participatifs, qui sont centrés sur la consommation, l'accumulation d'argent et l'exploitation de l'environnement ; et une attitude constructive et ouverte au dialogue qui permette de trouver des solutions. Cette perspective doit se refléter dans nos politiques d'admission et nos programmes de formation, dans la vision de la science que nous transmettons et dans les accords que nous signons avec d'autres institutions scolaires et sociales. »



Propositions d'actions

➔ **Évaluer, poursuivre et renforcer les Programmes d'Actions Sociales (P.A.S) existant.** Ces dispositifs, mis en place depuis plus de 15 ans, gardent toute leur pertinence, particulièrement au Lycée, pour initier concrètement des jeunes à l'esprit de service. Il convient cependant d'ajuster les propositions à la suite de la réforme du Lycée et du Baccalauréat. Il est demandé aussi de s'assurer que l'on encourage les jeunes à vivre une expérience nouvelle et de sortie du cadre habituel de l'établissement. Si les propositions du P.A.S peuvent inclure des activités en interne (soutien scolaire de plus jeunes, service de catéchèse, etc.) cela ne peut pas être la figure majoritaire. Il est souhaitable de sortir de l'établissement, de se confronter à des réalités nouvelles pour le jeune, dans des contextes réels et avec l'appui de structures aptes à les accueillir et les accompagner. L'adaptation du dispositif (obligatoire ou sur base de volontariat ? dans quels niveaux ? pour quels type d'activités ? etc.) doit faire l'objet d'une évaluation régulière. Il est demandé de **systematiser des expériences de P.A.S adaptées à l'âge des élèves, au 1^{er} degré, au Collège, au Lycée et en post-Bac**. Nos établissements sont invités à former « des élèves en sortie », à encourager chez eux la rencontre et la réflexion, à leur donner le goût du service sans que cela ne devienne un devoir contraint. **Le Premier degré développe un programme « Partager Aimer et Servir » vécu en cycle 3**, dans lequel des rencontres intergénérationnelles sont possibles à l'école. C'est une étape propédeutique au développement de ce sens du service. En Collège et Lycée, on peut davantage favoriser la rencontre avec les pauvres, les exclus ou les publics vulnérables (ex. des maraudes en ville pour les lycéens).

➔ **Développer une attention particulière dans nos établissements aux familles et aux jeunes en fragilité économique et sociale.** Le maintien de politiques tarifaires différenciées pour les contributions familiales, selon les indices les plus pertinents (CSP ou IPS ou autres) reste une préconisation essentielle. Nos établissements doivent de plus poursuivre leurs efforts pour penser les moyens d'un réel effort (y compris financier) pour les familles économiquement fragiles. Cela concerne tout un spectre d'actions : aide financière directe, bourse de soutien, réduction des frais de repas, allègement des participations demandées pour les propositions éducatives complémentaires de l'établissement (dispositif en langues vivantes, voyages, ateliers, clubs, etc.) **Atteindre un objectif plancher d'accueil d'élèves boursiers ou aidés financièrement par l'établissement et mieux équilibrer le recrutement.** Nous visons un objectif de 10% de boursiers et de personnes aidées. Selon le contexte de l'établissement, il est encouragé d'avoir une politique volontariste et « offensive » pour aller chercher, accompagner et soutenir des jeunes et des familles qui ne viendraient pas spontanément dans nos établissements. Cela peut passer par des partenariats privilégiés avec des établissements en zone rurale ou urbaine défavorisées pour attirer des jeunes et leur donner l'occasion de profiter pleinement de l'offre éducative de nos établissements jésuites.

➔ **Repenser nos approches éducatives à la lumière des risques d'abus de conscience, de pouvoir ou sexuels** dans le but de progresser vers une véritable culture de la prévention et de la lutte contre toutes formes d'abus et d'emprise. La relation éducative étant par nature dissymétrique, il importe à tous les niveaux : enseignants, cadres éducatifs, pastorale et autres, de veiller à l'attitude relationnelle entre l'adulte et le jeune. Cela peut requérir de faire une cartographie des risques (particulièrement pour les internats) et d'identifier les personnes de nos communautés éducatives en fragilité, qu'il s'agisse de jeunes ou d'adultes, salariés ou enseignants. En effet, la crise pandémique du covid-19 a révélé en plusieurs endroits que des situations de détresse personnelle pouvaient exister sans que cela soit connu. Nos établissements peuvent aussi essayer de trouver la manière et les moyens d'identifier, de soutenir et d'accompagner ces personnes fragiles.

➔ **Réévaluer les objectifs pédagogiques des voyages scolaires actuels et les conditions de leurs réalisations en termes financier, solidaire et écologique.** Travailler à combiner les deux dimensions d'un voyage : découverte culturelle/éveil linguistique et solidarité. Permettre de vivre des expériences de service auprès des pauvres ou des actions en faveur de la nature (écologie). Par ailleurs nos établissements sont invités à **créer des échanges internationaux avec des établissements jésuites du Sud** en s'appuyant davantage sur la richesse du réseau mondial d'éducation de la Compagnie de Jésus ou par des actions en lien avec l'Œuvre des missions (Fondation OMCFAA).

www.omcfaa.org

➔ Pour le Premier Degré :

- **Mettre en place dans toutes les écoles un « banc de l'Amitié »**, décoré, reconnaissable et dont le fonctionnement est bien expliqué. Banc ou arbre ou espace aménagé...
- **Organiser des activités de solidarité où les enfants sont impliqués physiquement** : course solidaire, activité sportive dédiée, etc.
- **Favoriser la rencontre humaine avec des personnes en fragilité** à l'occasion d'un échange de cadeaux (en EHPAD, foyer, etc.)



Préférence apostolique universelle 3

ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS UN AVENIR PORTEUR D'ESPÉRANCE



Orientations

Les établissements scolaires du réseau Loyola-Éducation souhaitent s'approprier cette préférence apostolique universelle selon les orientations suivantes :

- 1 Utiliser les ressources et trésors de la pédagogie et de la spiritualité jésuite de manière à favoriser une éducation à l'intériorité et au discernement.** Il existe de nombreux outils ignatians pour favoriser cette approche. A titre d'exemple : la minute d'intériorité pour se poser avant les cours et après, aide au discernement, aide à la relecture, passeport ignatien, aide à ce que chacun puisse s'épanouir en fonction de ses talents propres, parcours d'orientation, aide à la découverte progressive de la vocation de chacun.
- 2 Développer une véritable culture de la protection et du respect de l'autre et particulièrement des plus fragiles.** Cet enjeu vise la prévention de toutes formes d'abus et d'emprise pour mettre en place et renforcer un climat scolaire qui fait de l'établissement un lieu sain et sûr. Il s'agit donc de dépasser le premier stade de la mise en place de protocoles de signalement contre les abus. Ceci englobe dans une même approche la *cura personalis* (l'accompagnement bienveillant au plan pédagogique et éducatif) ; le rapport à l'autorité ; l'évaluation bienveillante ; la lutte contre le harcèlement ; la prévention contre toute forme de discrimination ; la mise en place d'une Politique de Protection des Publics Fragiles ; etc.
- 3 Renforcer le principe de co-responsabilité auprès des jeunes.** Être vraiment à l'écoute des jeunes et créer des opportunités d'expression de ce qu'ils vivent de joies et de peines, d'attentes et de réponses au plan relationnel comme institutionnel. Cela suppose de davantage responsabiliser les jeunes dans le fonctionnement institutionnel de leur établissement, de manière à mieux prendre en compte leur voix.
- 4 Eduquer les jeunes à la liberté et aux choix** en les aidant à croître dans la confiance, en les accompagnant vers plus d'autonomie et en élargissant l'horizon des possibles au-delà des préconceptions sociales ambiantes.

Les caractéristiques de l'éducation jésuite, 1986, n°82-84

« L'éducation jésuite aide les élèves à réaliser que leurs talents sont des dons à développer non pas pour une satisfaction personnelle ou un profit personnel, mais bien plutôt, avec l'aide de Dieu, pour le bien de la communauté humaine. Les élèves sont encouragés à mettre leurs dons au service des autres par amour pour Dieu : « Aujourd'hui l'objectif primordial de notre éducation doit être de former des hommes-et-des-femmes-pour-les-autres ; des personnes qui ne vivront pas pour elles-mêmes, mais pour Dieu et son Christ, pour le Dieu-Homme qui a vécu et qui est mort pour tout le monde ; des personnes qui ne peuvent même pas concevoir un amour de Dieu qui n'inclurait pas un amour pour le dernier de leurs voisins ; des personnes entièrement convaincues que l'amour de Dieu qui ne se concrétise pas dans la justice pour leur prochain est une farce ». (Père Pedro Arrupe s.j.)

En vue de promouvoir une conscience des « autres », l'éducation jésuite insiste sur les valeurs communautaires telles que l'égalité des chances pour tous, les principes d'une justice distributive et sociale, une attitude d'esprit qui voit le service des autres comme un plus grand accomplissement de soi-même que le succès ou la prospérité.

Les adultes de la communauté éducative, spécialement ceux qui sont quotidiennement en contact avec les élèves, manifestent dans leur vie le souci des autres et l'estime de la dignité humaine. »

Propositions d'actions

➔ **Mettre en place un programme de Protection des Publics Fragiles commun au réseau.** Au plan institutionnel il s'agit de renforcer les procédures de sauvegarde contre les abus et de développer auprès des adultes et des jeunes de la communauté éducative une politique de prévention. Nos établissements doivent se doter de textes communs disponibles : protocole, charte du bénévolat, charte de lutte contre le harcèlement. **Le dispositif inclut une information et une sensibilisation explicites auprès des jeunes et la formation des adultes.** Pour développer une culture du « prendre soin » nos établissements doivent élargir la perspective en sachant **former des jeunes à la médiation et/ou à la lutte contre le harcèlement** (« brigades anti-harcèlement » ; formation à l'usage sûr des réseaux sociaux ; etc.) et cela dès le plus jeune âge (méthode de la « préoccupation partagée » en école et collège).

➔ **Faire vivre aux élèves des expériences qui les déplacent.** Qu'il s'agisse du Programme d'action sociale ou de tout autre stage et engagement, il est bon que l'expérience soit suivie d'une relecture et d'une invitation à poser un choix. Les établissements proposent des parcours de formation humaine et des programmes d'orientation cohérents, qui invitent chaque jeune à mieux se connaître lui-même, à discerner parmi les options disponibles pour pouvoir conduire ses choix dans la plus grande liberté possible.

➔ **Former particulièrement les directeurs adjoints, les préfets / responsables de niveau, les adjoints en pastorale scolaire et les responsables de la vie scolaire** aux questions clés de la *cura personalis* : l'accompagnement ; l'écoute ; la posture d'autorité bienveillante qui est première ; l'exigence bien comprise ; l'évaluation positive, etc. En effet, ces cadres occupent une place essentielle dans le dispositif éducatif et pédagogique des établissements jésuites. Une formation sera mise en place et prescrite par le réseau dans l'année ou les premières années de prise de fonction. Une charte de l'accompagnement précisera les fondamentaux de la manière de procéder, de la posture et des valeurs que la personne en charge doit incarner. Elle pourrait être annexée au contrat de travail.

➔ **Nos établissements se doivent d'œuvrer pour être des institutions rassurantes, en développant une culture du « contrat de confiance » dans la scolarisation.** L'accueil du jeune et des familles « au point où ils en sont », doit permettre de développer une relation confiante et de partenaires entre l'établissement, le jeune et sa famille. **Les parcours proposés seront sécurisés, à l'abri de toute forme d'élitisme s'exerçant par le moyen de réorientations indues.** La gestion des passages dans les moments de seuil (CM2-Sixième ; Troisième-Secondaire ; BTS1-BTS2 ; SUP-SPE) se font avec souplesse selon un contrat d'accompagnement. Les réorientations se réduisent aux rares cas d'élèves aux attitudes et comportements non-compatibles avec les valeurs de l'établissement ou aux élèves ayant des difficultés scolaires réellement « inassimilables » dans le dispositif éducatif de l'établissement. Dans tous les cas, la recherche d'une solution alternative est proposée aux familles. **L'établissement développe par ailleurs une approche ouverte des parcours en sachant montrer et ouvrir les possibles, sans se restreindre aux voies sélectives.** Il se doit de dédramatiser les enjeux d'orientation pour centrer la perspective sur le bien et le meilleur développement possible du jeune. Il met en œuvre des moyens concrets pour cette approche : inviter des intervenants selon un spectre large (ex. des jeunes chefs de l'atelier Bocuse qui animent des ateliers cuisine avec les élèves ; des anciens au parcours remarquable ; etc.) ; forum de l'orientation ; parcours de discernement ; etc.



➔ Pour le Premier Degré :

- **Organiser des jeux coopératifs et éducatifs** dans la cour et les récréations
- **Organiser l'accueil des plus petits ou des nouveaux** par les plus grands : parrains ; « anges gardiens » ; etc.
- **Lutter contre la violence et le harcèlement** : mettre en place des séances d'information



Préférence apostolique universelle 4

TRAVAILLER AVEC D'AUTRES À LA SAUVEGARDE DE LA MAISON COMMUNE

[Travailler, avec la profondeur de l'Évangile, à la protection et au renouveau de la création divine]



Orientations

Les établissements scolaires du réseau Loyola-Éducation souhaitent s'approprier cette préférence apostolique universelle selon les orientations suivantes :

- 1 Développer une approche intellectuelle de l'écologie intégrale conforme au texte de l'Encyclique *Laudato Si'*.** Il s'agit de développer une vision positive et constructive qui tienne compte des relations et des interactions. Cette approche prend position contre des idéologies écologiques marquées par la désespérance ou qui visent à opposer les générations. Elle fait le lien entre *la clameur de la terre et la clameur des pauvres* (LS n°49).
- 2 S'appuyer sur la prise de conscience de la crise écologique pour favoriser, au sein de nos communautés éducatives, une convergence des énergies.** Des personnes aux approches philosophiques et religieuses très différentes peuvent s'engager concrètement pour ce service du bien commun au sein de nos écoles.
- 3 Favoriser particulièrement la responsabilisation des jeunes de nos établissements sur ces thèmes et ces actions.** Le principe de co-responsabilité, caractéristique de nos établissements, trouve ici un champ d'application essentiel où chacun à sa place, adultes et jeunes, cherche à trouver les meilleures solutions possibles.

Extrait de l'Exhortation apostolique *Laudato Si'* [n° 220]

« En premier lieu, cette conversion implique gratitude et gratuité, c'est-à-dire une reconnaissance du monde comme don reçu de l'amour du Père, ce qui a pour conséquence des attitudes gratuites de renoncement et des attitudes généreuses, même si personne ne les voit ou ne les reconnaît. (...) Cette conversion implique aussi la conscience amoureuse de ne pas être déconnecté des autres créatures, de former avec les autres êtres de l'univers une belle communion universelle. Pour le croyant le monde ne se contemple pas de l'extérieur mais de l'intérieur, en reconnaissant les liens par lequel le Père nous a unis à tous les êtres. (...) La conversion écologique conduit le croyant à développer sa créativité et son enthousiasme, pour affronter les drames du monde en s'offrant à Dieu « comme un sacrifice vivant, sain et agréable ». Il ne comprend pas sa supériorité comme motif de gloire personnelle ou de domination irresponsable, mais comme une capacité différente, lui imposant à son tour une grave responsabilité qui naît de sa foi. »



Propositions d'actions

➔ **Bâtir un programme cohérent d'éducation à l'écologie intégrale pour le réseau** en réorganisant nos propositions sous le prisme des quatre aspects de l'écologie intégrale : vis-à-vis de soi, des autres, de la Création et de Dieu. Le faire à partir de l'existant (FHS ; Pastorale ; Culture religieuse ; Parcours d'orientation ; etc.) et de ce qui pourrait être neuf. **Le Premier Degré occupe une place essentielle au plan éducatif comme « point d'entrée »** et occasion d'expérimenter positivement, en exerçant la sensibilité des enfants, cette approche *intégrale*. Il est demandé de travailler la cohérence et la progressivité des propositions entre le Premier et le Second Degré.

➔ **Former des jeunes qui puissent devenir force de proposition et acteurs de transformation.** Il peut s'agir de créer un « corps » d'élèves sensibilisés du type « conseil des éco-citoyens » dans chaque établissement et de mettre en place les moyens de leur formation. La rencontre d'acteurs concrets et de terrain est essentielle pour donner des idées et des envies en lien avec l'orientation et les choix d'études et de métiers des jeunes. Les établissements peuvent organiser des sorties pour rencontrer des acteurs du monde agricole ou des gens de terrain comme autant d'opportunités proches à saisir. Il peut aussi être important d'organiser des réunions ou des formations des éco-délégués au niveau du réseau (par exemple en lien avec le *Campus de la Transition* à Forges ou *l'éco-Centre spirituel* de Biviers ou du Châtelard) avec des événements comparables aux rassemblements des délégués de classe. **Il convient de pouvoir s'appuyer sur des personnes adultes pilotes** capables de coordonner dans chaque établissement un projet écologique global. Il peut s'agir d'enseignants (SVT, physique, HG, etc.) ou de salariés dédiés à cet enjeu pour toute ou partie de leur mission. Le réseau Loyola-Éducation doit pouvoir les accompagner, les former, les soutenir.

➔ **Au niveau des associations responsable et propriétaire, ainsi que des fondations éducatives abritées, développer une démarche ambitieuse vers la transition écologique.** La mise place d'un bilan carbone est recommandée comme outil de mesure. A ceci s'ajoute d'autres dispositifs : la mise en œuvre des mesures du décret tertiaire pour les bâtiments de nos établissements ; la poursuite d'audit des bâtiments en vue de leur rénovation et particulièrement dans le cadre de l'amélioration des performances énergétiques. Et toute autre action pertinente en ce domaine : conception et rénovation des bâtiments, économies d'énergie, voyages, cantines, espaces verts, etc.

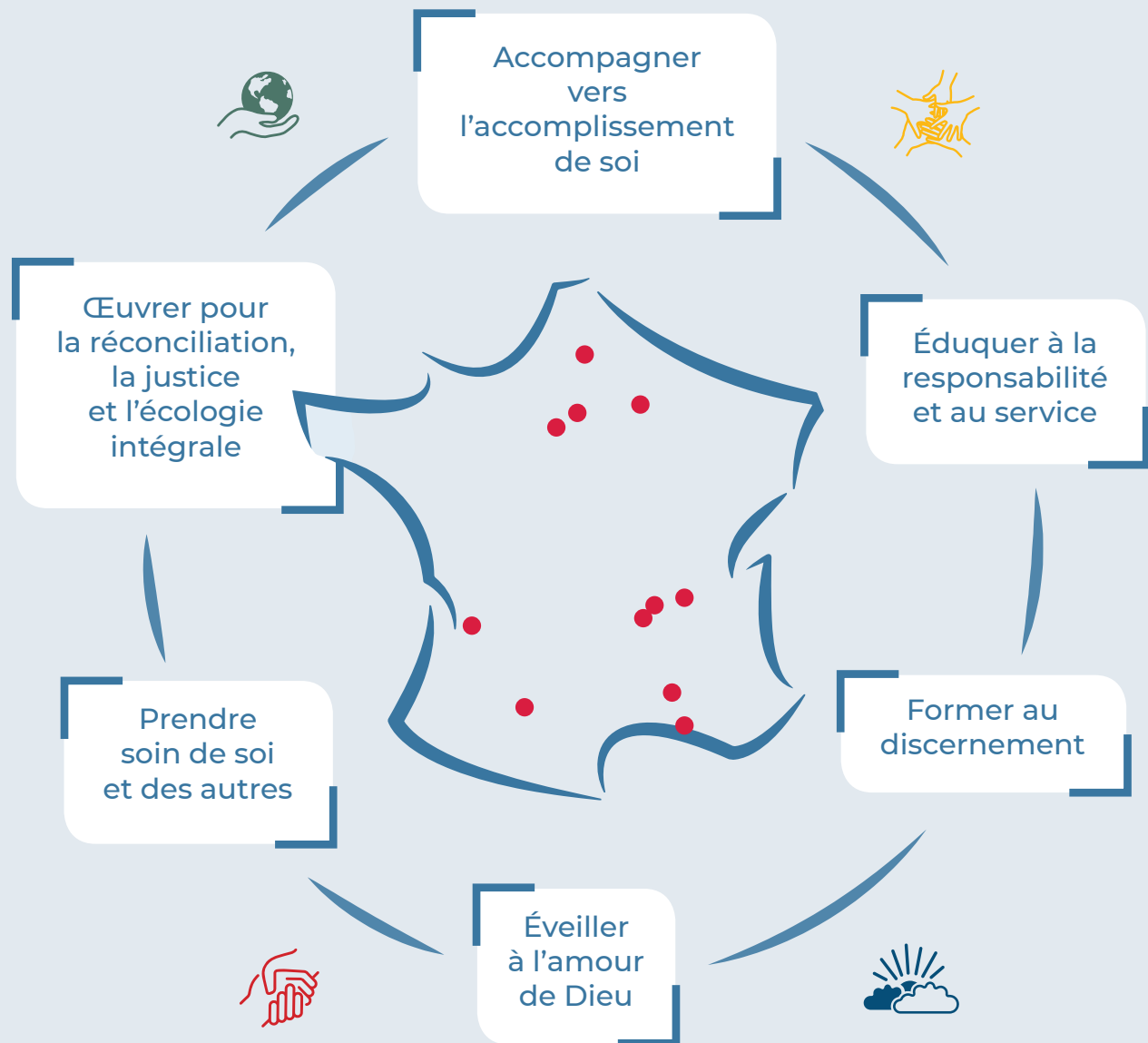
➔ **Au-delà des obligations de la loi EGALIM, conduire un effort particulier sur l'alimentation dans les établissements scolaires :** objectifs zéro déchets, gestion des aliments, équilibre alimentaire, etc.

➔ Pour le Premier Degré :

- **Mener des opérations « zéro-déchets »** dans l'école ou dans la cour ou à la restauration. Organiser des « clean-walk » à l'extérieur.
- **Organiser une opération « planter un arbre – créer une forêt »** ... pourquoi pas une opération commune à tout le réseau ? la « Forêt Loyola-Éducation » ? !!
- **Susciter et peut-être organiser des opérations de transport en commun ou de co-voiturage** vers l'école ou depuis elle vers les habitations.



ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE JÉSUITE UN LIEU CATHOLIQUE D'ÉDUCATION ET DE CROISSANCE



www.loyola-education.fr

